

Les personnels mobilisés des lycées André Bouloche et Henri Sellier de Livry-Gargan, d'Albert Schweitzer (Le Raincy) en Seine-Saint-Denis,

À l'intention de Mme Julie Benetti, Rectrice de l'Académie de Créteil,
Sous couvert de M. M'Hamdi, proviseur du lycée André Bouloche, de Mme Aoun, proviseure du lycée Henri Sellier, de M. Louazel, proviseur du lycée Albert Schweitzer.

À Livry-Gargan, le 26 septembre 2023,

Objet : Demande d'audience commune au rectorat de Créteil contre les classes surchargées dans nos trois lycées et le manque de moyens

Nous, personnels des lycées André Bouloche et Henri Sellier avec le soutien de nos collègues du lycée Albert Schweitzer, réunis le jeudi 21 septembre, en heure d'information syndicale, dénonçons la dégradation des conditions d'enseignement pour nos élèves et les personnels du lycée.

En effet, en cette rentrée de septembre 2023, nous constatons avec inquiétude et colère la hausse des effectifs dans nos classes. Les classes de Seconde générale et technologique des lycées Bouloche et Schweitzer, déjà à 35 élèves depuis longtemps, ont dépassé ce seuil pour atteindre les 36 élèves. Les classes de Seconde générale et technologique du lycée Henri Sellier sont passées de 30 à 33, et les classes de Seconde professionnelle de ce même lycée sont passées de 24 à 30. Plafonner les effectifs à 30 élèves par classe en voie générale et technologique et à 24 élèves par classe en voie professionnelle n'est pas un privilège, ni un luxe mais une condition indispensable pour enseigner.

Cette hausse des effectifs est inacceptable pour l'ensemble de la communauté éducative de ces trois lycées. Cela pose évidemment la question de l'accueil et de la sécurité des élèves (certaines salles sont trop petites ou inadaptées pour ces nouveaux effectifs), de surcroît dans des établissements dont l'un est en travaux (sans cour de récréation et sans possibilité d'évacuation en cas d'incendie) et les deux autres, sur 4 étages, ayant atteint leur nombre maximal de classes ouvertes, mais cela nuit aussi fortement à la santé psychique et physique des personnels de l'établissement, dont les conditions de travail se dégradent de jour en jour.

Dans le département de la Seine-Saint-Denis, de nombreux établissements se sont mobilisés dès la rentrée pour dénoncer le manque de moyens et la hausse des effectifs qui dégradent les conditions de travail des élèves et des personnels. Nous leur témoignons notre solidarité dans ce combat. Les élèves des lycées de Livry-Gargan et du Raincy ont droit à une éducation de qualité et des conditions de travail sereines.

C'est pourquoi, nous sollicitons une audience commune auprès de vous et vos services pour faire entendre les voix des élèves et des personnels des lycées de ces communes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous assurons notre attachement à nos missions d'enseignement et d'éducation.

Les personnels mobilisés des lycées André Bouloche et Henri Sellier (Livry-Gargan), d'Albert Schweitzer (Le Raincy) en Seine-Saint-Denis, avec le soutien de leurs sections syndicales : SNES-FSU 93, CGT Éduc'ation 93, Sud Éducation 93, Force Ouvrière 93.